

UDC 930.85 (4—12)

YU ISSN 0350—7653

ACADEMIE SERBE DES SCIENCES ET DES ARTS

COMITE INTERACADEMIQUE DE BALKANOLOGIE
DU CONSEIL DES ACADEMIES DES SCIENCES ET DES ARTS
DE LA R.S.F.Y.

INSTITUT DES ETUDES BALKANIQUES

BALCANICA

ANNUAIRE DE L'INSTITUT DES ETUDES BALKANIQUES

XXII

Rédacteur

NIKOLA TASIC

Membre correspondant de l'Académie Serbe des Sciences et des Arts
Directeur de l'Institut des Etudes balkaniques

Secrétaire

ALEKSANDAR PALAVESTRA

Chercheur-assistant de l'Institut
des Etudes balkaniques

Membres de la Rédaction

De Yougoslavie: MILUTIN GARASANIN, ALOJZ BENAC,
RADOVAN SAMARDZIC, MILKA IVIC, CEDOMIR POPOV,
DRAGOSLAV ANTONIJEVIC, VESELIN ĐURETIC,
MIODRAG STOJANOVIC

De l'étranger: ANTHONY EMIL TACHIAOS (Thessalonique),
DIMITRIJE ĐORĐEVIC (Santa Barbara — Californie),
ALEKSANDAR FOL (Sofia), NIKOLAJ TOLSTOJ (Moscou)

BELGRADE

1991



Dragoljub DRAGOJLOVIC
Institut des études balkaniques
Belgrade

ARCHEVÊCHÉ D'OHRID DANS LA HIÉRARCHIE DES GRANDES ÉGLISES CHRÉTIENNES

Abstract — L'Archevêché d'Ohrid, fondé au début du XI^e siècle, n'est devenu l'Eglise proprement indépendante que vers le milieu du XII^e siècle. C'est alors que les archevêques d'Ohrid assistent aux conciles de l'Eglise orientale à Constantinople, portant le titre de l'archevêque de Justiniana Prima et de toute la Bulgarie.

Il y a peu de régions sur le sol du continent européen qui, comme la péninsule Balkanique, ont non seulement été pendant des siècles un objet de conflit entre les églises orientale et occidentale, mais qui possédaient également le plus grand nombre d'églises régionales et nationales; au cours de leur longue histoire celles-ci perdaient temporairement ou définitivement leur indépendance pour réapparaître dans des conditions historiques favorables sous des appellations anciennes ou nouvelles, prétendant à certains droits réels ou imaginaires. Dans ce domaine c'est l'archevêché d'Ohrid qui présente le plus d'intérêt en tant que continuation de l'organisation ecclésiastique de Samuel, fondé par les chartes de l'empereur Basile II au cours des premières décennies du XI^e siècle (976—1025).¹ C'est par la première charte de 1018 que l'empereur Basile II nomme «le bienheureux moine Jean» premier archevêque, en mettant sous sa juridiction dix-sept évêchés qui coïncident en grande mesure avec les évêchés de l'église de Samuel, consignés dans l'église de Saint-Ail à Prespa.²

¹ H. Gelzer, *Der Patriarchat von Achrída*, Leipzig 1902; *Историја на Балгарија* 3, Софија 1982, 26.

² П. Н. Миялков, *Христианскија древности западнои Македонии*, Изв. рус. Арх. Инст. в Константинополе, IV, 2, Софија 1899, 47; A. Grabar, *Deux témoignages archéologiques sur l'autocéphalie d'une église*, Збор. раа. Виз. института VIII, 2, 1964, 265; *Извори за балгарската историја* XI, Грацки извори VI, 40—47.

Il n'y a pas de doute que le moine Jean a été élu premier «archevêque de Bulgarie», nom donné à l'église d'Ohrid par les sources byzantines, conformément au droit de l'empereur byzantin de participer au choix aussi bien de l'évêque et de l'archevêque que du patriarche de Constantinople et du pape de Rome; ce qui est contestable, c'est l'objet de litige suscité par le rang de sa dignité archiépiscopale et par la position canonique et légale de l'archevêché nouvellement fondé dans la hiérarchie des grandes églises chrétiennes. Les études scientifiques prétendent que c'est grâce à la charte de l'empereur que «l'archevêché de Bulgarie» a obtenu son indépendance totale avec les droits patriarcaux et un archevêque autocéphale à sa tête et par cela même sa place dans la hiérarchie des grands trônes patriarcaux, sans accord préalable du patriarche de Constantinople et des autres patriarches orientaux.³

Le désaccord entre la décision de l'empereur et les canons de l'église orientale a poussé les archidiocèses voisins du patriarcat de Constantinople à contester et à usurper partiellement les droits de «l'archevêché de Bulgarie». L'archevêque Jean a demandé à l'empereur sa protection, ainsi Basile II élargit-il par sa charte de 1020 non seulement la région juridictionnelle de l'archevêché d'Ohrid grâce à de nouveaux suffragants, mais, conformément aux intérêts d'état de l'empire byzantin, il proclame également le nouvel archevêché héritier légitime de l'ancien archevêché bulgare; celui-ci avait brillé pendant le règne de l'empereur Pierre par sa dignité archiépiscopale mais avait dû se déplacer plus tard d'un endroit à l'autre, d'abord à Triadica, ensuite à Voden et à Moglen, enfin à Ohrid, c'est pourquoi Ohrid a un archevêque alors que Dorostol n'a qu'un évêque. Dans la même charte l'empereur s'adresse aux archidiocèses voisins, particulièrement à celui de Durazzo en exigeant «qu'il se contente de ses droits à lui» et «n'usurpe pas ceux de l'archevêché de Bulgarie, établis depuis les temps anciens»⁴.

On remarque que les chartes de l'empereur Basile II ne soulignent pas l'autocéphalie du nouvel archevêché et ne parlent pas non plus de sa position ecclésiastique dans la hiérarchie des grandes églises chrétiennes, cette position dépendant des décisions du concile oecuménique avec l'accord préalable du patriarcat

³ H. Gelzer, *Der Patriarchat*, 15 sqq.; С. Новаковић, *Охридска архиепископија у почетку XI в.*, Глас САН 76, 1908, 1—62; Б. Прокић, *Постанак Охридског патријархата*, Глас САН 90, 1912, 175—267; Ј. Иванов, *Епархите в Охридската архиепископија през началото на XI в.*, Спис. на САН 1, 1911, 93—112; И. Снегаров, *Историја на Охридската архиепископија-патриаршија*, I, Софија 1924; М. П. Петковић, *Постанак Охридске патријаршије*, Богословље 9, 1934, 22 sqq., F. Granić, *Kirchenrechtliche Glossen zu den vom Kaiser Basileios II dem autokephalen Erzbistum von Achrida verlichenen Privilegien*, Byz. 12, 1937, 395—414.

⁴ *Извори XI, Грац, VI, 44—47.*

de Constantinople. Les formules globales dans les chartes impériales sur l'église d'Ohrid en tant qu'héritière de l'ancien archevêché bulgare n'ont pas gêné de nombreux chercheurs à identifier sa position ecclésiastique avec celle de l'archevêché de Chypre, ce qui a été confirmé par des sources authentiques à partir de la moitié du XII^e siècle seulement, tout en oubliant que l'archevêché de Chypre avait réussi à gagner son autocéphalie et sa place dans la hiérarchie des grandes églises chrétiennes lors du synode oecuménique d'Efès en 431, avec l'accord des cinq grands patriarcats, notamment avec celui de son patriarcat d'origine d'Antioche.⁵ La position canonique et légale de l'ancien archevêché bulgare était totalement différente. Son autocéphalie limitée fut reconnue par les ecclésiastiques lors du concile de Constantinople en 869/70, sous l'égide du patriarcat de Constantinople.⁶ En tant qu'archevêché aux droits métropolitains sur le territoire bulgare, elle reconnaissait la suprématie du patriarche de Constantinople, tandis que son archevêché occupait sur la liste des dignitaires byzantins profanes et ecclésiastiques une place élevée, directement après le *synkel* du patriarche et devant les autres archevêques et évêques du patriarcat de Constantinople.⁷ Son indépendance complète et sa promotion au rang de patriarcat pendant le règne de l'empereur Siméon furent passés sous silence par le patriarcat de Constantinople, ainsi que par les autres patriarcats de l'église chrétienne. Sa réconciliation avec Constantinople fut réalisée pendant le règne de l'empereur Pierre lorsque le sénat impérial reconnut à l'archevêché bulgare son autocéphalie conformément à l'ordre de l'empereur Romain II, Lécapène (959—963); cette autocéphalie fut supprimée quelques années plus tard par l'empereur Jean I Tzimiskès (969—976), ce qui n'a pas essentiellement changé sa position canonique et légale dans la communauté des églises chrétiennes.⁸ Ce fait est confirmé d'un côté par la lettre fameuse du patriarche de Constantinople Théophilacte, adressé à l'empereur bulgare Pierre, où l'on cite comme autocéphales les églises oecuméniques des villes suivantes: Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et la Ville sainte de Jérusalem, mais on ne mentionne pas les archevêchés de Bulgarie et de Chypre, et de l'autre, il existe une liste d'évêques du patriarcat de Constantinople, datant des premières années du règne de l'empereur Jean I Tzimiskès, dans laquelle les archevêchés de Bulgarie et de Chypre occupent des

⁵ H. G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, München 1959, 199—200.

⁶ Г. Острогорски, *Историја Византије*, Београд 1969, 231—2.

⁷ *Ibid.*, 231, note 1.

⁸ *Ibid.*, 258; *Vizantijski izvori za istoriju naroda Jugoslavije III*, Beograd 1966, 363; «L'archevêché bulgare n'est cité comme patriarcat que dans une source de la fin du 12^e siècle...», cf. *Извори XVI*, Грацки извори VII, 109.

places de choix parmi les églises du patriarcat de Constantinople, avant les autres archevêchés et diocèses.⁹

Tout cela confirme que «l'archevêché bulgare», au moins au début, avait la même position canonique et légale dans l'empire byzantin qu'avait l'ancien archevêché bulgare du temps de l'empereur Pierre. Cette conclusion peut être confirmée grâce à la correspondance de Léon, archevêque d'Ohrid, grec originaire de Paphlagonie, qui a succédé vers 1037 à l'archevêque Jean, slave des environs de Debar. En tant que participant au conflit qui a eu lieu au milieu du XI^e siècle entre Michel Keroularios patriarche de Constantinople, et le pape de Rome Léon IX, l'archevêque Léon a laissé quelques données importantes sur lui-même et sur l'archevêché d'Ohrid, à la tête duquel il se trouvait. La chronique de Sigebert mentionne la polémique menée entre le cardinal Humbert et «Léon d'Ohrid et archevêque de Bulgarie»; dans la lettre qu'il a envoyée avec «Michel. (Keroularios) patriarche oecuménique de la Nouvelle Rome», à Jean, évêque trauniensis, il a signé «Leo archiepiscopus Achridae et metropolis Bulgarorum».¹⁰

L'état de dépendance de l'archevêque d'Ohrid vis-à-vis du patriarche est confirmé également par l'archevêque d'Ohrid Théophilacte qui se plaint dans une lettre envoyée à l'archevêque halquédien Michel «de l'intervention du patriarche de Constantinople dans les affaires de l'archevêché bulgare», bien qu'il n'ait non seulement pas le droit de conférer les ordres, celui-ci ayant obtenu son archevêque autocéphale, mais que le patriarche n'ait également hérité d'aucun privilège concernant l'archevêché» et souligne qu'«il ne peut pas supporter calmement la présence de l'exarque de Constantinople en Bulgarie».¹¹

La lutte de Théophilacte d'Ohrid pour l'indépendance totale de «l'archevêché bulgare» et son admission au rang des grandes églises, reconnues aux conciles oecuméniques, n'ont pas été obtenues grâce aux chartes de l'empereur Basile II, qui identifiaient l'église d'Ohrid avec l'ancien archevêché bulgare du temps de l'empereur Pierre, car lui-même n'appartenait pas au rang des grandes églises chrétiennes. La solution a été apportée par une nouvelle conception, selon laquelle l'archevêché d'Ohrid était l'héritier légitime de l'ancien archevêché de Justiniana Prima qui, sur les plus anciennes listes d'évêques du temps de l'empereur Justinien I, était de même que les églises de Chypre et de Carthage, rattaché au groupe des cinq grandes églises (Rome, Constantinople, Antioche, Jérusalem et Alexandrie), conformément

⁹ Н. Петровскии, *Писмо патриарха Константинополског Теофилакта царју Болгарији Петру*, Изв. Отд. русск. яз. и слов. Имп. Акад. наук, 1913, XVIII, 3, 356—72; *Извори IX*, Грацки извори V, 242.

¹⁰ C. Will, *Acta et scripta quae de controversiis ecclesiae graecae et latinae saec. XI composita extant*, Leipzig—Marburg 1896, 53, 56.

¹¹ *Византијски извори III*, 350—351.

aux décisions du concile oecuménique de 553.¹² Cette idée apparaît pour la première fois sur une liste d'évêques à l'époque d'Alexis I Comnène (1081—1118) pour être élaborée en détails dans les suppléments à la Chronique Skilique de Michel, évêque de Dévol. Dans les marges du manuscrit viennois (lat. Vinqib. gr. № 74, vers 1118), où l'on parle des mesures de l'empereur Basile II, suppléments à la Chronique Skilique de Michel, évêque de Dévol, a ajouté ceci: «L'empereur (Basile II) a réaffirmé l'autocéphalie de l'archevêché bulgare, tout juste comme à l'époque du vieux Romain (Lécapène), conformément aux ordres de l'empereur Justinien car Justiniana Prima, indiquée par lui-même comme sa ville natale, avait pour évêque Castélian.» Ce qui est important dans cette note, c'est l'affirmation de Michel de Dévol que les archevêchés de Justiniana Prima, l'église bulgare du temps de l'empereur Romain II Lécapène ainsi que l'archevêché de l'empereur Basile II à Ohrid, ne présentent que des variantes historiques d'une même organisation ecclésiastique, fondée sur les ordres de l'empereur Justinien I.¹³

Michel de Dévol a introduit ses interpolations dans la Chronique Skilique vers 1118, quelques années après l'apparition de l'autre liste d'évêques de l'époque de l'empereur Alexis I Comnène, lorsque le nom de l'«archevêché de Bulgarie» fut pour la première fois remplacé dans un document officiel du patriarcat de Constantinople par le nom de Prima Justiniana.¹⁴ On ne connaît pas la source où Michel de Dévol a pris cette interpolation, mais il est certain que le changement de nom de l'archevêché d'Ohrid avait l'accord aussi bien des autorités d'état que de l'église de Constantinople. Ce qui est particulièrement souligné dans les deux sources, c'est, d'un côté l'établissement de la continuité entre l'ancien archevêché de Justiniana Prima et de l'archevêché d'Ohrid par le remplacement des dignitaires et archevêques bulgares par les empereurs byzantins Justinien I, Romain II Lécapène et Basile II; de l'autre côté, l'insistance sur le caractère grec de l'église d'Ohrid, ce qu'on peut voir dans le remplacement consécutif des noms slaves des archevêchés par des noms grecs plus anciens, tout cela en accord avec la politique globale de l'empire byzantin pendant le règne de l'empereur Alexis I Comnène et de ses héritiers directs.¹⁵

En identifiant l'archevêché d'Ohrid avec l'ancienne Justiniana Prima, les prélats d'Ohrid ont avant tout désiré changer sa position canonique et légale vis-à-vis du patriarcat de Constantinople et lui donner une place adéquate dans la hiérarchie des

¹² *Ibid.*, 363—4, Note 11.

¹³ B. Prokić, *Zusätze in der Handschrift des Johannes skylitzes* (Cod. Vind. Graec. LXXXIV), München 1906, 35, № 57, 48—49.

¹⁴ *Извори XVI*, Грацки извори VII, 107—108.

¹⁵ *Ibid.*, 102.

grands patriarchats orientaux. Faute de documents de source authentique, l'on peut seulement faire une hypothèse quand et dans quelles conditions l'on a obtenu l'accord de l'archevêché de Constantinople ainsi que d'autres évêchés. Ce changement de la position canonique et légale de l'église d'Ohrid a été pour la première fois noté par Nilus Doxopater, dans son registre des trônes patriarcaux, rédigé pendant son séjour à la cour du roi de Sicile Roger II vers la fin de 1142 ou au début de 1143.¹⁶ Dans ce registre l'archevêché d'Ohrid, sous son nom déjà périmé d'«archevêché de Bulgarie» figure après les grands trônes patriarcaux et l'église de Chypre. Dans un bref aperçu de son origine Nilus Doxopater insiste particulièrement sur le fait que «dans les temps anciens il n'était pas bulgare, mais seulement plus tard, après avoir été séparé des Bulgares, grâce à l'empereur Basile Porphirogénète qui l'a «séparé du pouvoir bulgare», mais «ne l'a pas assujetti à l'église de Constantinople». Nilus Doxopater achève son chapitre sur «l'archevêché de Bulgarie» en mentionnant que celui-ci obtient, aussi bien que l'église de Chypre, «un archevêque nommé par l'empereur et est conféré par ses évêques».¹⁷

Dans cet aperçu précieux mais incomplet il y a beaucoup de vides et d'imprécisions. Nilus Doxopater souligne explicitement que «l'archevêché n'est pas bulgare depuis longtemps», mais ne le relie pas à l'archevêché de Justiniana Prima, bien que le contemporain de Nilus, l'archevêque Jean Comnène, membre de la famille régnante des Comnène, dépose sa signature dans toutes les sources conservées comme «Jean Comnène, archevêque de Prima Justiniana et de toute la Bulgarie».¹⁸

Ayant gagné leur place dans la hiérarchie des grands patriarchats orientaux, probablement grâce à l'archevêque Jean Comnène, les archevêques d'Ohrid participent régulièrement depuis la moitié du XII^e siècle aux conciles de Constantinople, occupant une place éminente lors des réunions et actes du concile, après le patriarche de Constantinople et autres patriarches orientaux et avant celui de Chypre. Le plus ancien acte de ce genre portant la signature de «Jean Comnène, archevêque de Justiniana Prima et de toute la Bulgarie» date de 1143.¹⁹ Sur un autre acte, rédigé en 1157 lors du concile de Constantinople contre l'hérétique Soterichos Pantheogenes, Jean Comnène, archevêque de Justiniana Prima et de toute la Bulgarie a signé après le patriarche de Constantinople et avant celui de Chypre qui a également protesté à

¹⁶ *Византијски извори* III, 361.

¹⁷ Traduction serbe publiée avec un commentaire détaillé dans *Византијски извори* III, 362–365.

¹⁸ H. Gelzer, *Der Patriarchat*, 9.

¹⁹ G. Rhalis—M. Potlis, *Syntagma ton theion hieron kanonon*, V, 85.

cause de cela.²⁰ Le même rang revint à Constantin, archevêque d'Ohrid, lors du concile de Constantinople en 1170, rassemblé pour condamner le métropolitain Constantin de Corfou. Durant l'élection l'archevêque d'Ohrid a voté après celui de Chypre et avant les patriarches de Jérusalem et de Constantinople.²¹

Ce changement de la position canonique et légale de l'archevêché d'Ohrid fut légalisé à la fin du XII^e siècle dans le recueil canonique de Théodore Valsamon. Dans ses commentaires des Nomocanons comportant XIV titres qu'il a commencés en tant que «diacre de la grande église de Constantinople» en 1177, suivant l'ordre de l'empereur Manuel I Comnène et du patriarche de Constantinople Michel Anchialos, en vue de faire la révision de tous les anciens canons et de ceux tombés entretemps en désuétude, Théodore Valsamon touche également aux problèmes d'Ohrid et des canons qui règlent sa position canonique et légale dans l'empire byzantin. Les règlements canoniques se rapportant à l'archevêché d'Ohrid se trouvent dans le V chapitre des commentaires de Théodore sur les Nomocanons en XIV chapitres et contiennent des extraits de la 131^{ème} nouvelle de l'empereur Justinien I, qui définit que «le premier de tous les ecclésiastiques est le très saint pape de l'ancienne église de Rome», «que la deuxième place revient au très bon archevêque de Constantinople — La Nouvelle Rome» et que «le très bon archevêque de Prima Justiniana, notre patrie, exerce son pouvoir sur les évêques des éparchies de la Dacie Méditerranéenne, de la Dacie Continentale, de la Prévalitanie, Dardanie, Mysie II et Panonie» et conclut donc que «l'archevêché bulgare» est en effet l'archevêché de Justiniana Prima, patrie de l'empereur Justinien; c'est pour cette raison qu'on appelle la Bulgarie «justinienne», car c'est l'empereur Justinien qui a assujéti cette région au gouvernement des Byzantins.²² C'est sous une forme un peu changée et abrégée que Théodore Valsamon répète cette opinion dans ses commentaires sur le deuxième canon du deuxième concile oecuménique.²³

A l'époque où Théodore Valsamon rédigeait ses commentaires canoniques, ou bien un peu plus tôt, une nouvelle liste d'évêques a été établie, conservée dans Cod. Paris. graec. 880 et contenant le recensement des «archevêques bulgares» comme supplément aux recensements similaires des évêques des églises de Constantinople, Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem.

A la tête de cette liste figure l'archevêque de Serdica, Protogènes, mentionné sur les listes des participants au premier concile oecuménique (Nicée, 325), suivi par: Méthode, archevêque

²⁰ H. Gelzer, *Der Patriarchat*, 9; P. Љубинковић, *Традиција Прима Јустинијане у титулама охридских архиепископа*, Старинар XVII, 1967, 63.

²¹ P. Љубинковић, *Традиција*, 64.

²² PG. 137, 988—89.

²³ PG. 137, 317—320.

de la Grande Morava, Gorazd, successeur de Méthode, Clément, évêque de Tiberiopolis ou de Belika, Damien, patriarche de Dorostol, trois évêques de l'organisation ecclésiastique de Samuel, German-Gabriel, Philippe et Jean et huit archevêques de l'église d'Ohride d'origine grecque, avec Leon d'Ohrid en tête de liste et Jean Comnène en dernier.²⁴

Cette liste dépendait des évêques réels ou imaginaires, de l'église d'Ohrid, circonstances politiques réelles dans lesquelles se trouvait l'archevêché d'Ohrid pendant les dernières décennies du XII^e siècle; son existence était menacée d'un côté par les Normands, de l'autre par les Bulgares, après le renouvellement de l'état et de l'archevêché bulgares à Tärnovo. La situation s'est encore plus aggravée lorsque Constantinople est tombé entre les mains des croisés en 1204, ce qui a provoqué la désintégration temporaire de l'empire byzantin et de l'évêché de Constantinople. On a fondé à Constantinople l'Empire latin et le Patriarcat latin avec le patriarche latin Thomas Morosin à sa tête.²⁵ Sur les ruines de l'empire est née une série d'états et de petits états séparés, avec des rapports de vassalité complexes, dans le cadre desquels a été fondée une organisation ecclésiastique latine avec des archevêques latins à Salonique, Thèbes, Athènes, Corinthe et Patras.²⁶ Le dernier patriarche de Constantinople Jean Kamateros s'échappe de Constantinople et se réfugie à Dimotique.²⁷ Dans les régions balkaniques de l'empire byzantin disparu apparaissent plusieurs centres ecclésiastiques, autonomes ou semi-autonomes, réunis autour de l'église orthodoxe à Hélade.²⁸ Au cours de la même année certaines parties du patriarcat de Constantinople et de l'archevêché d'Ohrid furent rattachées à l'archevêché bulgare de Tärnovo, dont l'archevêque Basile fut proclamé par le pape Innocent III en 1204 «primat de la Bulgarie et de toute la Vlachie».²⁹

Dans les régions non occupées de l'empire byzantin se forment deux états grecs comme suite à la Byzance détruite. Dans l'Asie Mineure Théodore I Lascaris (1204—1222) fonde l'empire de Nicée, tandis que Michel l'Ange (1204—1215) crée dans la péninsule balkanique le despotat d'Epire, dont le territoire est englobé par l'organisation ecclésiastique de l'archevêché d'Ohrid.³⁰

²⁴ P. Лубинковић, *Ordo episcoporum u Paris. Gr. 880 u arhijerejska poimen-lista u sinodikonu cara Borila*, Кирил Солунски I, Скопје 1970, 131—146.

²⁵ N. G. Zaharopulu, *He eklesia sten Ellada kata te Frankokratia*, Thesaloniki 1984, 73.

²⁶ *Ibid.*, 112, 116, 120, 128, 130.

²⁷ J. Гарнанидис, *Колико је св. Сава као личност могао да утиче на стварање автокефалије српске цркве*, Сава Немањин-Свети Сава, Историја и предање, Београд 1979, 55—56.

²⁸ *Ibid.*, 56.

²⁹ *Историја на Балгарија* 3, Софија 1982, 138.

³⁰ Г. Острогорски, *Историја Византије*, 399.

Dès qu'il a assuré son pouvoir en Nicée, Théodore I Lascaris, privé de son chef spirituel, appelle le patriarche de Constantinople Jean Kamateros à venir en Nicée, mais celui-ci donne sa démission en expliquant que le siège du patriarche oecuménique est à Constantinople et non en Nicée. Dans cette situation Théodore I Lascaris nomme en 1208 le métropolite nicéen Michel Autoreianos patriarche oecuménique et celui-ci le couronne empereur au cours de la même année.³¹

La nomination du métropolite nicéen comme patriarche loin du siège du patriarcat a été contestée par la plupart des métropolitains grecs rassemblés autour de l'église à Hélide.³² Leur exemple a été suivi par l'archevêché d'Ohrid qui prétendait dans cette situation s'élever au rang de patriarcat et mettre sous sa juridiction tous les diocèses grecs qui étaient en conflit avec le patriarche oecuménique en Nicée. L'archevêché d'Ohrid a ouvertement annoncé ses prétentions à certaines prérogatives du patriarcat de Constantinople au moment où Théodore l'Ange, demi-frère de Michel, est monté à la tête du despotat de l'Épire; mené par Théodore, le despotat a eu une période de montée vertigineuse dans un laps de temps relativement court.³³

Le couronnement du despote d'Épire qui obtint le titre de «empereur et autocrate des Byzantins», qui a eu lieu à Arta en 1225 sur une décision du concile de l'archevêché d'Ohrid et a été exécuté par Demetrios Chomatianos, archevêque d'Ohrid, a marqué le début du conflit ouvert entre les deux états grecs et les deux églises grecques pour l'héritage de l'empire byzantin disparu et du patriarcat de Constantinople. Le conflit avait, en effet, commencé plus tôt par la lettre de protestation de l'archevêque Demetrios Chomatianos, adressée à Saint-Sava peu de temps après l'instauration de l'archevêché serbe en 1220; le conflit se poursuit dans les réponses de Demetrios Chomatianos aux lettres de protestation du patriarche nicéen Germain II, concernant le couronnement de Théodore l'Ange comme empereur, ainsi que l'ordination du métropolite et de l'évêque de l'église tombée d'Hélide.³⁴ Dans ses lettres au patriarche nicéen Germain II, Demetrios Chomatianos conteste le droit au patriarche nicéen de s'attribuer

³¹ G. Acrop. *Anal.*, ed. Becker, Bonnæ 1836, 13.

³² J. B. Pitra, *Analecta sacra et classica spicilegio solesmensi parata* VI, 1891, 489—90; A. Carpozilos, *The ecclesiastical Controversy between the kingdom of Nicaea and the Principality of Epiros (1217—1233)*, Thesaloniki 1973, 25—26.

³³ Г. Острогорски, *Историја Византије*, 405—6.

³⁴ V. G. Vasilevskii, *Epirotica saeculi XIII*, Viz. Vrem. III, 1896, 285—6; J. B. Pitra, *Analecta sacra* VI, 489—90; Г. Острогорски, *Писмо Димитрија Хоматијана св. Сава и одломак из писма патријарху Герману о Савином посвећењу*, Светосавски зборник 2, Београд 1968, 91—125; A. Carpozilos, *The ecclesiastical Controversy*, 25—26; Б. Ферјанчић, *Автокефалност српске цркве и Охридска архиепископија*, Сава Немањин-Свети Сава, Београд 1979, 68.

illégalement le titre de patriarche de Constantinople, lui, «metropolitte de Nicée» et d'élever les nouveaux archevêchés au rang d'éparchies «assujetties dès leurs origines à l'éparchie du trône bulgare, conformément à un vieil ordre de Justinien».³⁶

Le rôle du despotat d'Épire, en tant que facteur important dans la péninsule balkanique, a été de courte durée. Après la défaite de l'armée d'Épire à Klokotnica en 1230 contre l'empereur bulgare Asène II, l'Épire n'a plus lutté pour l'héritage de l'ancien empire byzantin. L'affaiblissement du despotat d'Épire signifiait en même temps l'affaiblissement de l'évêché d'Ohrid, menacé dangeureusement après 1230 par l'église bulgare, prétendant à l'héritage de l'ancien archevêché bulgare. Pour prévenir les événements qui devaient suivre, Demetrios Chomatianos, qui avait élevé l'archevêché bulgare au rang de patriarcat, a demandé dans une lettre réconciliante à Germain II, patriarche de Nicée, de reconnaître à l'archevêché d'Ohrid la troisième place dans la hiérarchie des grandes églises chrétiennes, ce qui avait déjà été prévu par les commentaires de Théodore Valsamon.³⁶

Ayant perdu la lutte contre le patriarche de Nicée, l'archevêché d'Ohrid s'est trouvé dans la deuxième moitié du XIII^e siècle exposé à l'attaque directe des églises serbe et bulgare qui menaçaient son existence. C'était, paraît-il, la principale raison pour laquelle l'archevêché d'Ohrid a soutenu la politique unioniste de Michel VIII Paléologue (1259—1280) énergiquement rejetée par Joseph I, patriarche de Constantinople, soutenu lui-même par le clergé grec, hostile aussi bien aux Latins qu'à l'union. Les pourparlers menés entre l'empereur Michel VIII Paléologue et son fidèle archevêque d'Ohrid Nicolas Kabasilas se sont terminés par la charte de l'empereur de 1272, reconnaissant à «l'archevêché de Justiniana Prima, de toute la Bulgarie et Serbie» tous les anciens droits, ainsi que la juridiction sur la Serbie et la Bulgarie, conformément aux projets de l'empereur de renouveler l'ancien empire byzantin; avec deux centres ecclésiastiques, à Constantinople et à Ohrid, cet empire devait englober non seulement les petits états grecs et latins de la péninsule balkanique, mais également la Serbie et la Bulgarie.³⁷

On ne connaît pas le représentant de l'archevêché d'Ohrid qui a participé aux pourparlers sur l'union, signée au nom de l'empereur à Lyon en 1274 par le grand logothète Georges Akropolitès, l'ancien patriarche de Constantinople Germain et le métro-

³⁶ J. B. Pitra, *Analecta sacra* VI, 496, 489; V. G. Vasilevskii, *Epirotica* 290; J. Тарнанинц, *op. cit.*, 56; Б. Фериджанчић, *Автокефалност*, 71.

³⁷ J. B. Pitra, *Analecta sacra* VI, 494.

³⁷ G. Rhallis—M. Potlis, *Syntagma*. V, 266—268; Б. Н. Бенешевич, *Описание греческих рукописей монастыря святой Екатерины на Синае*, С. Петербург 1911, I, 542—554; la traduction serbe de cette charte est conservée dans un manuscrit du 16^e siècle, cf. А. М. Селищев, *Завет первоу юстинианини*, Мак. преглед IX, 2, 1934, 9—16

polite de Nicée Théophane.³⁸ Selon les notes de l'historien espagnol Gérôme Zurita, la délégation grecque a voulu prouver à cette occasion que le diocèse de Serbie et le patriarcat de Zagora n'étaient pas des églises canoniques, qu'elles étaient établies sans l'accord du pape et au détriment de l'archevêché de Justiniana Prima, doté de nombreux privilèges par l'empereur Justinian et le pape Virgile.³⁹

L'acte sur l'union signé à Lyon en 1274 n'a pas pu être réalisé à cause de la grande réticence du clergé et du peuple grecs, par conséquent, les projets de l'archevêché d'Ohrid de soumettre à leur juridiction les églises serbe et bulgare ne se sont pas réalisés. Le nouveau rapport de forces dans la péninsule balkanique, surtout après les invasions du roi Milutin et de l'empereur Dušan, a brusquement aggravé la position de l'archevêché d'Ohrid. Celui-ci a réussi à survivre au pouvoir serbe, comme au bulgare auparavant, grâce avant tout à la loyauté de ses évêques, mais également aux besoins politiques des souverains serbes, sous le pouvoir desquels se sont trouvées de nombreuses régions grecques, qui étaient depuis des siècles déjà sous la juridiction de l'archevêché d'Ohrid.

Avec le renouvellement de l'état bulgare et la création de l'état serbe, la diminution de la région juridictionnelle de l'archevêché d'Ohrid, qui avait commencé à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, ne s'est arrêtée qu'à la fin du XIV^e siècle, après la chute de l'état serbe et son brusque affaiblissement. Se trouvant dominé par le pouvoir ottoman au cours des dernières décennies du XIV^e siècle, et avec l'expansion du pouvoir turc dans la péninsule balkanique, l'archevêché d'Ohrid supprimait au fur et à mesure et soumettait à sa juridiction les évêchés de l'ancien patriarcat de Tarnovo et du patriarcat déjà affaibli de Peć.⁴⁰ A la demande de Mathias, archevêque de Justiniana Prima, de toute la Bulgarie et Serbie, l'empereur Manuel II Paléologue (1391—1425) a reconfirmé en 1410 ses anciens droits reconnus par les chartes de l'empereur Justinien au VI^e siècle et de l'empereur Michel VIII Paléologue en 1272.⁴¹

Les sources fragmentaires ne permettent pas de suivre en détails l'élargissement territorial de l'archevêché d'Ohrid au cours des XIV^e et XV^e siècles. Avant la chute du despotat serbe encore, pendant la vie du patriarche Arsène II de Peć, la signature de Dorothe «archevêque de Prima Justiniana, de tous les Bulgares et Serbes, des régions du Nord et autres», conservée dans une

³⁸ Г. Острогорски, *Историја Византије*, 431.

³⁹ Н. Ралојчић, *Свети Сава и автокефалност српске и бугарске цркве*, Глас СКА CLXXIX, 1939, 224—25; К. Јиречек—Ј. Радонић, *Историја Срба*, Београд 1922, I, 238.

⁴⁰ В. Савићевичић, *Историја српске православне цркве*, Минхен 1962, I, 310—319.

⁴¹ Д. Анастасијевић, *Македонија*, Нар. Енц. СХС, II, 647.

lettre adressée en 1457 au duc moldave Etienne, parle plutôt des prétentions de l'archevêché d'Ohrid que de son pouvoir réel sur tout le territoire du patriarcat de Peć.⁴² Ce n'est qu'au cours de la première décennie du XVI^e siècle que l'archevêché d'Ohrid a réalisé ses désirs séculaires lorsque la révolte de Paul, métropolitain de Smederevo, a été étouffée et que l'archevêque Prohor, avec l'appui du patriarche oecuménique et autres patriarches orientaux, a anathématisé et excommunié le métropolitain de Smederevo Paul et ses adeptes: Neophite, évêque de Lesnovo, Pahom de Kratov et Théophane de Zvornik.⁴³ Dans une note concernant l'étouffement de la révolte de Paul, l'archevêque Prohor a noté en 1549 que «les Serbes avaient autrefois leur archevêque. Maintenant que leur état a disparu, tout est redevenu comme autrefois. L'état actuel des choses reste indestructible et stable».⁴⁴

Les prédictions de l'archevêque de Prohor ne se sont pas réalisées. Ce n'est que huit ans plus tard que le patriarcat de Peć a été renouvelé sur tout l'espace ethnique serbe, après quoi le territoire de l'archevêché d'Ohrid est retombé à l'état d'avant l'invasion turque, pour être définitivement supprimé deux siècles plus tard, en 1767.

⁴² В. Качановски, *Неколико споменика за српску и бугарску повјест*, Старине XII, 1880, 254.

⁴³ L. Hadrovics, *L'église serbe sous la domination turque*, Paris 1947, 42; Б. Слијепчевић, *Историја српске цркве*, 320—323.

⁴⁴ П. Костић, *Документи о буни смедеревског епископа Павла против потчињавања Пећке патријаршије Охридској архиепископији*, Споменик СКА 56, 1922, 34.

ОХРИДСКА АРХИЕПИСКОПИЈА У ХИЈЕРАРХИЈСКОМ ПОРЕТКУ ВЕЛИКИХ ХРИШЋАНСКИХ ЦРКАВА

Резиме

Мало је подручја на тлу европског континента, која су као Балканско полуострво вековима била не само предмет сукоба између источне и западне цркве, већ и подручје са највише регионалних и националних цркава које су у својој дугој историји привремено или трајно губиле своју самосталност, да би се опет у повољним историјским приликама појављивале под старим или новим именима, претендујући на нека старија, стварна или измишљена права. У том је погледу најзанимљивија Охридска архиепископија коју је, као наставак Самуилове црквене организације, својим повељама из првих деценија XI века утемељио цар Василије II (976—1025).

Ранг „архиепископије Бугарске“ у хијерархијском поретку хришћанских цркава није био регулисан повељама цара Василија II нити канонима васеленских сабора. Са становишта Цариградске патријаршије она је имала исти црквеноправни положај у Византијском царству какав је имала стара бугарска архиепископија из времена цара Петра. У писму које је охридски архиепископ Лав заједно са патријархом Михаилом керуларием упутио кардиналу Хумберту он је титулисан као „архиепископ Охрида и митрополит Бугарске“. Њен подређен положај према Цариградској патријаршији потврђује и охридски архиепископ Теофилакт који се у једном писму халкедонском епископу Михаилу жали због мешања Цариградске патријаршије у послове „архиепископије Бугарске“, мада она нема над њом никаква права, па посебно истиче да не може мирно подносити „присуство цариградског егзарха у Бугарској“.

Њено увршћивање у хијерархијски поредак хришћанских цркава остварено је тек почетком XII века идентификовањем Охридске архиепископије са архиепископијом Јустинијана Прима која је у најстаријим архијерејским листама из времена цара Јустинијана I припадала хијерархијском поретку великих хришћанских цркава. Ова идеја је детаљно разрађена у допунама Скиличине Хронике које је написао деволски епископ Михаило. Према овој верзији архиепископија Јустинијана Прима, бугарска црква из времена цара Романа II Лакапина и архиепископија цара Василија II са седиштем у Охриду, представљају само историјске варијанте једне исте црквене организације.

Ова промена је очигледно настала у одређеним политичким приликама с циљем да се учврсти црквеноправни положај Охридске цркве и осигура њено место у хијерархијском поретку великих источних цркава. Њен нови црквеноправни положај потврђује Попис патријаршијских престола Нила Доксопатра из 1142/3. године, неке синодске одлуке Цариградске патријаршије из друге половине XII века, канонска збирка Теодора Балсамона и неке архијерејске листе с краја XII века.

После пада Цариграда 1204. године и раскола у Цариградској патријаршији покушала је Охридска архиепископија да се уздигне у ранг патријаршије и да приграби нека права Цариградске патријаршије са седиштем у Никеји. Овај је покушај био кратког века, као и нови покушај за време Михаила VIII Палеолога, када су се охридски архиепископи титулисали као архиепископи Јустинијане Прима, Бугарске и Србије. Свој највећи успон она је остварила за време турске владавине када је после сламања буне смедервског епископа Павла 1549. године завладала на највећем делу некадашње Бугарске и Српске патријаршије. Обновом Пећке патријаршије Охридска архиепископија је изгубила много од свог значаја да би два века касније, 1767. године била коначно укинута.

